

A EE • Falkenplatz 11 • case postale • 3001 Berne

Aux professionnels de la presse écrite et parlée

Berne, 30 janvier 2013

Communiqué de presse

**Prise de position de l'A EE concernant la stratégie énergétique 2050  
L'A EE maintient sa position: “La direction prise est la bonne,  
mais...”**

**Après examen du projet mis en consultation, l'A EE confirme sa première appréciation: la stratégie énergétique 2050 va dans la bonne direction. Certaines hypothèses de départ doivent cependant être remises en question ou corrigées et plusieurs mesures doivent encore être optimisées pour pouvoir atteindre leur but.**

La décision de sortir du nucléaire concerne à l'évidence d'abord l'approvisionnement en électricité. L'A EE reconnaît pourtant qu'avec la stratégie énergétique 2050, le Conseil fédéral ne livre pas une stratégie concernant uniquement l'électricité mais une vision globale de l'énergie. Sauf pour ce qui a trait au photovoltaïque, traité une fois de plus et de manière injustifiée comme un cas à part, la stratégie énergétique 2050 débouche sur une vue d'ensemble équilibrée qui intègre toutes les énergies renouvelables. Elle devrait cependant se concentrer davantage sur les agents énergétiques primaires et sur leurs applications, parmi lesquelles figure la production de courant.

**Des avantages pour tout le monde**

La mise en œuvre d'une stratégie énergétique 2050 optimisée sur différents points peut permettre de réduire à long terme la dépendance de la Suisse et de son économie des agents énergétiques nucléaires et fossiles importés et de convertir notre approvisionnement aux énergies renouvelables et à l'efficacité énergétique. La transformation du système énergétique devient alors économiquement attrayante, socialement équilibrée et financièrement supportable. La stratégie ne fera ainsi pas qu'engendrer des dépenses mais aura aussi un impact positif sur l'économie nationale, en particulier pour les entreprises dans les régions, ainsi que, de façon durable, sur l'emploi et les revenus. Avec des conditions-cadres fiables et économiquement défendables, dont quelques-unes seront décrites plus en détail plus bas, la transition énergétique devient une aubaine pour les espaces communaux de toute la Suisse.

**Trop timide, surtout pour le photovoltaïque**

Les objectifs en chiffres absolus à long terme, les contingents et les plafonds fixés par la stratégie énergétique 2050 ne sont pas seulement discutables du point de vue méthodologique. Ils ont aussi un effet contre-productif car ils maintiennent le coût des énergies renouvelables artificiellement élevé. Il serait plus efficace d'avoir des objectifs intermédiaires fixés sur la base du

développement financé par les rétributions de RPC. Un contingentement, global ou limité à certaines technologies, doit par principe être rejeté.

Avec le blocus qui continue d'être opposé au photovoltaïque dans le projet et qui le fait rester très en deçà de son potentiel effectif, on mesure aussi l'immense défi que représentera la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. La première étape devrait en effet être opérationnelle d'ici seulement cinq ans. C'est dire que le temps presse. Pour cette raison, des conditions doivent être créées pour que les objectifs puissent être atteints. Il faut aussi des objectifs intermédiaires afin d'exploiter pleinement les potentiels, de vérifier les progrès réalisés par rapport à la feuille de route et de procéder si nécessaire aux corrections éventuelles. Le développement par étapes du photovoltaïque rendu implicite par les contingents que propose le projet doit être refusé. Rien ne saurait motiver que seuls 6 % de l'augmentation projetée du photovoltaïque d'ici 2050 soient réalisés d'ici 2020. Un rythme de développement sensiblement plus élevé est nécessaire si l'on veut atteindre en 2050 le volume d'électricité d'environ 10,5 TWh visé par la stratégie énergétique. Comme elle l'a écrit en mars 2011 dans son Programme en dix points, l'AAE considère cet objectif comme modeste. Si la construction d'installations photovoltaïques est accélérée, il est possible à la fois de réduire les importations d'électricité et de renoncer dans une large mesure à produire du courant avec de nouvelles installations à combustibles fossiles.

Ces hésitations sont surtout l'expression d'une peur infondée de la situation que connaît l'Allemagne fédérale. Or, les nouvelles installations photovoltaïques produisent du courant de plus en plus avantageux. Des coûts de revient de 25 ct./kWh et même moins peuvent aujourd'hui déjà être obtenus avec de grandes installations. Mais pour cela, il est aussi très important que le marché ne soit pas désécurisé par une alternance de mesures d'encouragement et de blocage. La limitation du photovoltaïque à 600 GWh jusqu'en 2020 que prévoit le projet n'est rien d'autre qu'une mise en pièces du marché suisse avec tous les effets négatifs que cela peut avoir pour l'économie.

La récupération de chaleur à partir d'énergies renouvelables est également insuffisante. Ni le bois, ni d'autres sources d'énergie provenant de la biomasse, ni enfin le potentiel du solaire ne sont exploités pour remplacer les combustibles fossiles et la production de chaleur avec l'électricité,

### **Le manque de cohérence et de continuité engendre des coûts supplémentaires**

La stratégie énergétique 2050 ne conçoit pas de chaîne d'approvisionnement continue de la production au consommateur en passant par le transport et la distribution. Le rapport explicatif insiste bien sur la nécessité de disposer de nouveaux moyens de stockage de l'électricité. Le projet de loi, lui, parle exclusivement de centrales de pompage-turbinage. Le manque de vue d'ensemble des infrastructures existantes et à venir devra tôt ou tard être corrigé et cela n'ira pas sans de grosses dépenses supplémentaires. Or, il s'agit de rendre le réseau électrique suisse suisse eurocompatible, tant du point de vue technique qu'économique, et de l'adapter à de petites unités de production décentralisées. En outre, les importations de courant et le rôle du marché de l'électricité doivent être pris en compte pour planifier les réseaux et les moyens

de stockage. Mais il manque pour cela des informations fiables sur la conclusion d'un accord sur l'énergie avec l'Union européenne ainsi que sur les réglementations concernant le courant importé (émissions de CO<sub>2</sub>, prise en compte du courant vert).

Reste en particulier ouverte la question du potentiel résultant de la convergence des réseaux de courant, de gaz et de chaleur pour l'intégration des énergies renouvelables et la substitution progressive des agents énergétiques fossiles. Il y a enfin l'hypothèse selon laquelle une centrale à gaz au moins serait nécessaire pour couvrir la demande d'électricité aussi longtemps que le potentiel des (petites) centrales à couplage chaleur-force ne sera pas épuisé. Cette hypothèse contredit le principe d'une réduction conséquente des émissions de CO<sub>2</sub> et celui du développement d'énergies indigènes décentralisées.

### **L'absence de stratégie pour le marché de l'énergie désécurise les investisseurs**

On voit aujourd'hui déjà dans la politique énergétique fébrile que les Allemands mènent les conséquences d'une absence de stratégie pour le marché de l'énergie. Il faudrait à la place une stratégie qui fixe des objectifs intermédiaires clairs, qui prévoit des mesures d'incitation efficaces et fiables pour les acteurs et leur laisse pour cela la marge de manœuvre nécessaire. Un tel manque de vision inquiète les investisseurs et pèse tout particulièrement sur les villes et les communes. Elles ne peuvent de ce fait plus remplir leur mandat social, ni exploiter leurs possibilités. Voilà des années que des services industriels de villes et de communes investissent eux-mêmes dans les énergies vertes et offrent aux investisseurs des incitations ciblées (RPC cantonales, bourses de courant solaire). D'autres, à cause de l'effet de blocage de la législation actuelle (contingents de quantité, plafonds, procédures d'autorisation fastidieuses), se tournent vers l'étranger et investissent là-bas dans les énergies renouvelables. Ces installations à l'étranger ont aussi de l'importance pour la Suisse. La stratégie énergétique 2050 devrait donc en faire l'inventaire et en tenir compte dans ses considérations. Elle devrait leur accorder la même importance qu'aux achats d'énergie nucléaire française, lesquels figurent bien en évidence dans les graphiques du Conseil fédéral.

Ce n'est qu'avec une stratégie énergétique qui prend en considération tous les éléments d'un système énergétique que les investisseurs privés et institutionnels pourront planifier de manière sûre. Ce n'est qu'ainsi que de nouvelles technologies plus performantes pourront remplacer les technologies obsolètes.

Nous vous prions de prendre contact avec nous pour une prise de position plus détaillée sur la stratégie énergétique 2050.

#### **Stefan Batzli, directeur**

stefan.batzli@aee.ch

079 420 46 66

#### **À propos de l'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique A EE**

L'Agence des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique A EE s'investit aux niveaux fédéral, cantonal et communal ainsi qu'à l'étranger pour donner à la politique énergétique une orientation favorable au climat, à l'économie et à la population. Cet engagement passe par la promotion de l'énergie solaire, de l'exploitation énergétique

du bois et de la biomasse, de la chaleur ambiante au moyen de pompes à chaleur et des énergies hydraulique, éolienne et géothermique. De même, nous nous impliquons en faveur de la rénovation des immeubles et des installations ainsi que dans l'amélioration du rendement des moyens de transport afin d'accroître dans tous les domaines possibles l'efficacité énergétique.

L'A EE est une association faitière qui défend les intérêts des entreprises œuvrant pour une vie et une économie durables avec des solutions énergétiques performantes et innovantes. En effet, pour fournir des prestations concurrentielles sur le marché mondial, créer des emplois et améliorer la qualité de vie et le bien-être, ces entreprises doivent avoir une tribune pour plaider la liberté d'action dont elles ont besoin.

À cette fin, l'A EE informe le public et les décideurs, comble les lacunes, combat les préjugés, tisse des liens et favorise le dialogue entre les différents acteurs de la politique énergétique. Ce faisant, elle demeure toujours objective, équitable et impartiale.

[www.aee.ch](http://www.aee.ch)